

N° 159

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE LUNDI 23 JUIN 1975

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition introductive de bills privés est présentée, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 67 du Règlement.

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que les délibérations relatives à la motion d'ajournement soient suspendues.

Il est ordonné,—Que les discours relatifs à la motion numéro (16), sous la rubrique *Affaires émanant du gouvernement*, soient limités à dix minutes, exception faite des premiers orateurs de chaque parti, qui disposeront de quinze minutes.

En conformité des dispositions du paragraphe (4) de l'article 39 du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 557—*M. Symes*

1. Pour chacune des années financières 1972-1973 et 1973-1974, quelle somme d'argent le département d'État chargé de la Science et de la Technologie a-t-il consacrée à des contrats adjugés à des personnes et à des organismes

de l'extérieur, à des fins de recherche, de développement et pour d'autres services consultatifs?

2. Quels sont le nom et l'adresse de ces personnes et organismes et de quelle somme d'argent s'agissait-il dans chaque contrat?

3. Quels étaient le but de chaque contrat et le titre des rapports soumis? (Document parlementaire n° 301-2/557).

N° 2349—*M. Elzinga*

1. En 1974, quels montants ont été dépensés au Canada dans le cadre du programme national d'échange d'étudiants?

2. a) Combien a été dépensé dans chaque province, b) quelles écoles ont reçu des subventions, c) dans chacune de ces écoles, combien d'étudiants ont participé au programme? (Document parlementaire n° 301-2/2349).

M. Reid, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

M. Sharp, appuyé par *M. Danson*, propose,—Qu'un Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes soit institué pour étudier et faire rapport sur les questions touchant l'aménagement de la région de la Capitale nationale et notamment sur les programmes et opérations de la Commission de la Capitale nationale;